

Commune de BASSUSSARRY  
**PLAN LOCAL D'URBANISME**

**PLAN DE ZONAGE**

Echelle : 1/5000



- Révision prescrite par délibération le 5 février 2003
- PLU arrêté par délibération le 22 juin 2006
- PLU approuvé par délibération le 13 juin 2007 (modifié le 20 novembre 2007)
- PLU modifié simplifié le 21 septembre 2009
- PLU modifié le 16 août 2010
- PLU modifié le 27 avril 2011

- Espaces Boisés Classés
  - Emplacements réservés pour voies à élargir
  - Emplacements réservés pour voies à créer et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général et aux espaces verts
  - Largeur de voie
  - Largeur de voie avec marge de reculement
  - Numéro d'emplacement
  - Eléments de paysage à préserver (art. L123-1-7 du Code de l'Urbanisme)
  - Alignements d'arbres à protéger (art. L123-1-7 du Code de l'Urbanisme)
  - Chemins piétonniers à conserver
  - Chemins piétonniers à créer
  - Réserves d'urbanisme au titre de l'article L.123-2b (20 % de logements sociaux lors de la réalisation de tout programme supérieur à 3 logements)
- UA Zone urbaine du centre-bourg
  - UB Zone pavillonnaire dense assainie
  - UBi Zone pavillonnaire dense assainie soumise aux inondations
  - UD Zone urbaine avec assainissement autonome
  - UY Zone urbaine à vocation économique
  - UYg Zone urbaine à vocation d'hôtellerie, para-hôtellerie et de résidence de tourisme classée
  - AU Zone à urbaniser à court terme
  - AUYi Zone à urbaniser à vocation économique soumise aux inondations
  - 2AU Zone à urbaniser à long terme
  - N Zone naturelle (seules extensions autorisées)
  - Nei Zone naturelle équestre soumise aux inondations
  - Ng Zone naturelle liée au golf
  - Ngj Zone naturelle liée au golf soumise aux inondations
  - Ni Zone naturelle soumise aux inondations
  - Np Zone naturelle destinée aux équipements publics
  - Npi Zone naturelle destinée aux équipements publics soumise aux inondations
  - A Zone agricole
  - Ai Zone agricole soumise aux inondations

**Liste des emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général et aux espaces verts**

Numéro	Opération	Bénéficiaire
1	Elargissement du CD 3 à 15 m de plate-forme	Département
2	Elargissement du CD 254 à 10 m de plate-forme	Département
3	Elargissement de la VC 1 à 10 m de plate-forme	Commune
4	Elargissement de la VC 2 à 10 m de plate-forme	Commune
5	Elargissement de la VC 3 à 10 m de plate-forme	Commune
6	Elargissement de la VC 4 à 10 m de plate-forme	Commune
7	Elargissement de la VC 5 à 10 m de plate-forme	Commune
8	Elargissement de la VC 6 à 10 m de plate-forme	Commune
9	Elargissement de la VC 7 à 10 m de plate-forme	Commune
10	Elargissement du CR d'Errecart à 10 m de plate-forme	Commune
11	Elargissement du CR de la Redoute à 10 m de plate-forme	Commune
12	Elargissement du CR de Mendi Bista à 10 m de plate-forme	Commune
13	Elargissement du CR de Pétaboure à 10 m de plate-forme	Commune
14	Aménagement du virage situé à l'intersection du CD 254 et la VC 1	Commune
15	Création d'une voie à 10 m de plate-forme entre la VC 6 et la Nive	Commune
16	Création et desserte d'une salle polyvalente	Commune
17	Extension de l'école et du cimetière et desserte de la zone à urbaniser de Pétaboure	Commune
18	Desserte de la zone à urbaniser de Pétaboure depuis le CD 254	Commune
19	Desserte n°1 de la zone à urbaniser de Chourrouta	Commune
20	Desserte n°2 de la zone à urbaniser de Chourrouta	Commune
21	Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales	Commune
22	Création d'un parking	Commune

